



AVIS D'ENQUETE

Réf. communale : Etape 4 chemins agricoles

Conformément aux dispositions de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, La Municipalité de Vully-les-Lacs soumet à l'enquête publique **du 15 janvier au 13 février 2022** :

- **Le changement de type de revêtement du chemin DP1243 et DP1252 passant de gravelé à un enrobé bitumineux sur un tronçon de 2000 m²**
- **Le changement du type de revêtement du chemin DP1242 passant d'herbé à un enrobé bitumineux sur un tronçon de 800 m²**
- **La construction d'un collecteur d'eau clair et de tranchées drainantes pour récupérer les eaux superficielles des chemins**

Considérant son utilité pour l'agriculture, cette réalisation bénéficie de subventions à titre « améliorations foncières ». En conséquence, la Municipalité procède à la présente publication conformément à l'art. 97 de la loi sur l'agriculture du 29 avril 1998.

Le dossier établi par le bureau NPPR ingénieurs et géomètres SA, est déposé au bureau technique de la commune de Vully-les-Lacs où il peut être consulté durant les heures d'ouverture (du lundi au jeudi).

Durant l'enquête, les oppositions ou observations doivent être déposées par écrit au bureau technique ou envoyées sous pli recommandé à la Municipalité.

La Municipalité

